VIVRE À VEUREY

ACTUALITÉS MUNICIPALES ET ASSOCIATIVES

N°89 OCTOBRE 2022

www.veurey-voroize.fr

Sommaire

P.4 : Energie aide sociale

P.5 : Energie travaux

P.6 : CCAS

P.7 : Sécurité routière

P.8 : Recyclage

P.9 : Ca s'est passé

P.10 : Médiathèque

P.11 : Assoc. Gym volontaire

P.12 : Assoc. Culture et loisirs

P.13 : Assoc. Au Pied de ma Tour

P.14 : Assoc. Au Pied de ma Tour

P.15 : Expression politique

P.16 : Mémo

Agenda

> Mercredi 12 octobre - 17h00 / 17h45
Heure du Conte
Médiathèque

> Vendredi 14 octobre - 19h00
Théâtre burlesque
Salle St Ours ét.2 médiathèque

> Vendredi 21 octobre - 13h30 / 15h30
Collecte de vêtement par l'association "La Remise"
Parking école

> Mardi 25 octobre
Permanence MUTUALP sur RDV en appelant
au 06 16 24 92 28
Mairie

État Civil

MARIAGES

> Caroline ZITO et Thibaut GATTA le 10/09/22
à VEUREY-VOROIZE

Infos Mairie

• **CNI** (Carte Nationale d'Identité) / **PASSEPORT**
Contacter la mairie pour les modalités de demande et d'obtention.

• **PUBLICATION NAISSANCE**
Lors d'une naissance, les parents remplissent un imprimé pour la déclaration à la presse auprès du service d'état civil du lieu de naissance de leur enfant. La mairie de Veurey-Voroize réceptionne ce document et en fonction de la volonté des parents nous faisons paraitre ou pas l'annonce dans le bulletin municipal.

• **RECENSEMENT CITOYEN**
Chaque jeune veurois(e) doit **OBLIGATOIREMENT** se faire recenser au **cours du mois de ses 16 ans.** Il ou elle doit se présenter à la mairie avec sa carte d'identité et le livret de famille de ses parents.

Edito

En ce début d'automne, la consommation énergétique est un sujet de préoccupation importante pour les Français ainsi que pour les entreprises et concerne aussi les communes.
En effet, dans ce contexte marqué par l'inflation, l'état demande aux collectivités de limiter leurs dépenses de fonctionnement : exercice difficile quand on constate l'augmentation du prix du repas de la restauration scolaire et celui des assurances entre autres…

Dès la rentrée de septembre, j'ai réuni l'ensemble du personnel communal autour d'un petit déjeuner avec un seul sujet à l'ordre du jour : comment réduire notre consommation d'énergie ?

La prise de conscience des agents est réelle et aujourd'hui un effort collectif est demandé avec des mesures concrètes à mettre en place comme : débrancher les multiprises le soir, optimiser les déplacements, débrancher les frigos qui tournent à vide, réduire la temporalité des lumières automatiques…Toutes ces petites actions qui misent bout à bout concourent à atténuer notre consommation. Pour la commune de Veurey-Voroize, la ligne budgétaire « énergie » (gaz, essence, électricité..) représente 78 000 euros. Cela correspond à environ 52 euros par habitant, (la moyenne nationale des communes se situe plutôt autour de 42 euros).Avec une hausse annoncée de 15% du coût de l'énergie, le résultat représente un surplus de 11 700 euros pour notre consommation. Tous les gestes pour minimiser cette augmentation sont donc demandés aux agents mais également aux instituteurs et aux associations. Je ne doute pas qu'ils trouveront un écho favorable. Une mesure a d'ores et déjà été décidée : l'ensemble des bâtiments municipaux (mairie, écoles, espace Michel Brunel…) sera réglé à une température intérieure de 19 degrés.

Tous les ans, l'ALEC (Agence Locale de l'Energie et du Climat) vient présenter au conseil municipal notre consommation de l'année écoulée : 2022 est une année de transition avec la mise en place de l'école élémentaire et la mise en service du nouveau cabinet médical... L'Alec nous accompagne également dans ces projets afin d'optimiser nos consommations. Le bilan de l'année prochaine sera intéressant après une année pleine de fonctionnement pour : la chaufferie bois et l'utilisation des nouveaux locaux (extension du restaurant scolaire, rénovation de l'école élémentaire, et création cabinet médical)

Dans les prochaines semaines nous allons préparer le budget 2023 et nous aurons, afin d'être plus vertueux en matière de consommation énergétique, à poursuivre notre réflexion sur des investissements (isolation des bâtiments municipaux non rénovés, la pose de panneaux photovoltaïques, éclairage public...)

La maitrise de la consommation d'énergie est donc l'affaire de tous.
Je compte sur vous

Pascale Rigault

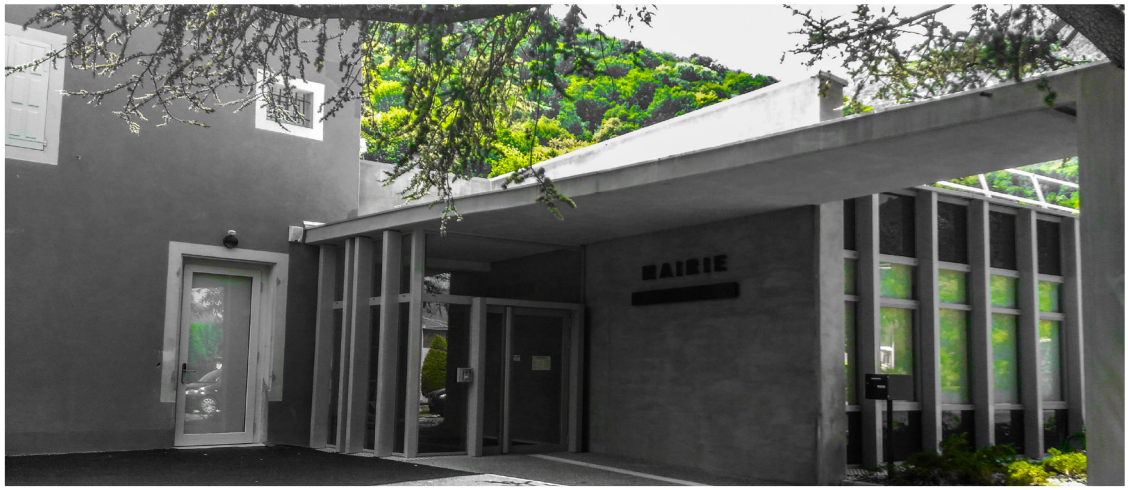

Directrice de la publication :
Pascale Rigault
Design et mise page :
Philippe Heraud
Rédaction: Mairie et associations.
Banques d'images: Photohèque mairie, Pexels, Adobe Stock.
Dépot légal à parution.

Merci de déposer articles et photos sur la boite mail dédiée :
articles@veurey.fr

Date limite d'envoi des fichiers pour le n°91 de novembre :
Lundi 24 OCTOBRE

COMMENT UTILISER VOTRE CHÈQUE ÉNERGIE ?

En ligne sur :
chequeenergie.gouv.fr
Facile et rapide avec :
votre adresse mail

votre chèque énergie
- n° de chèque
- code à gratter

votre dernière facture EDF
- n° client
- n° de compte

OU

Par courrier à :
EDF
TSA 81401
87014 LIMOGES CEDEX 1

Détachez le chèque, complétez les informations au dos et renvoyez-le accompagné d'une **photocopie** de votre dernière facture EDF.

Astuce, optez pour la **pré-affectation en ligne ou par courrier** en cochant la case dédiée et vous n'aurez pas à renouveler la démarche les années suivantes !

ET L'ATTESTATION ?

Si vous nous remettez votre chèque énergie, nous activons automatiquement vos protections associées. **Nous n'avons pas besoin de l'attestation.**

Si vous avez déjà remis votre chèque énergie à un autre fournisseur, transmettez-nous l'attestation pour activer vos protections :
- en ligne sur chequeenergie.gouv.fr
- ou par courrier, accompagné d'une photocopie de votre dernière facture EDF à EDF - TSA 81401 - 87014 LIMOGES CEDEX 1

Une fois l'attestation activée, vous n'aurez plus besoin de nous la transmettre les années suivantes.

Astuce, optez pour la **remise en ligne** de votre chèque énergie ou de votre attestation, c'est simple et rapide !

Retrouvez toutes ces informations sur **edf.fr**

EDF SA
22-30 avenue de Wagram
75382 Paris cedex 08 - France
Capital de 1 578 916 053,50 euros
552 081 317 R.C.S. Paris
www.edf.fr

Direction Commerce

Tour EDF
20, place de la Défense
92050 Paris La Défense cedex

Origine 2019 de l'électricité vendue par EDF : 87,7% nucléaire, 7,1% renouvelables (dont 5,6% hydraulique),0,6% charbon, 3,5% gaz, 1,1% fioul. Indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

UTILISEZ LE CHÈQUE ÉNERGIE POUR PAYER VOS FACTURES EDF

AVEC LE CHÈQUE ÉNERGIE, PAYEZ VOS FACTURES EDF…

Astuce, En optant pour la **pré-affectation** du chèque, vous n'aurez plus à nous le transmettre les années suivantes : il sera directement déduit de vos prochaines factures !

Il vous est attribué par l'État **selon votre revenu fiscal et la composition de votre foyer.**
→ N'oubliez-pas de remplir votre déclaration d'impôts pour pouvoir en bénéficier !
→ Vous n'avez aucune démarche à faire pour recevoir le chèque énergie.

Il permet de **payer vos factures d'énergie** (électricité, gaz…)
→ Le montant de votre chèque énergie est supérieur à celui de votre facture ou mensualité ? La différence sera déduite de vos prochains paiements.

Vérifiez si vous êtes bénéficiaire :
0 805 204 805 Service & appel gratuits
ou : **chequeenergie.gouv.fr**

…ET BÉNÉFICIEZ DES PROTECTIONS ASSOCIÉES :

Le chèque énergie OU l'attestation vous donnent droit à des protections :
- **ouverture de contrat gratuite** si vous emménagez dans un nouveau logement.
- **réduction de 80 %** des frais d'intervention pour impayé.
- **maintien de la puissance souscrite** si vous avez des difficultés de paiement pendant la période hivernale (du 1er novembre au 31 mars).
- **relances plus espacées** : c'est plus de temps pour régler vos factures.
- L'usage du chèque énergie ou de l'attestation entraîne l'activation automatique des protections pour les années à venir, si vous restez éligible au chèque énergie.

À savoir : vous pouvez les utiliser dès réception !

OU

En ligne ou par courrier
(voir au dos)

Particuliers : construire, rénover ou installer une énergie renouvelable

L'Espace Info Energie : Conseil gratuit neutre et indépendant pour vos travaux

L'AGEDEN (Association pour une GEstion Durable de l'ENergie) est une association loi 1901 à but non-lucratif dont le cœur de métier est l'accompagnement technique dans le domaine de l'énergie :

- performance des bâtiments et rénovation énergétique,
- efficacité énergétique,
- production d'énergie renouvelable.

L'AGEDEN est également engagée dans le développement de la sobriété énergétique avec un panel d'actions spécifiques. Enfin, l'AGEDEN se positionne comme pionnière de nouvelles thématiques liées à l'énergie comme la mobilité, l'économie circulaire, l'alimentation, etc. et développe sa propre méthode afin de massifier son action, en lien avec des relais locaux. Créée en 1977, l'AGEDEN est membre du réseau national créé par l'ADEME pour la promotion de l'efficacité énergétique et le conseil au particulier.

Découvrez l'accompagnement personnalisé de l'AGEDEN pour vos projets de travaux et pour connaitre les gestes simples afin d'économiser de l'énergie

Le service Info Énergie propose des conseils pour vos projets de rénovation ou de construction. Isolation, ventilation, énergie solaire, bois énergie, aides financières… Nos conseillers énergie sont disponibles par téléphone ou sur rendez-vous pour vous apporter un accompagnement personnalisé sur tous les sujets en lien avec l'énergie.
L'AGEDEN propose aussi des conseils en matière d'éco-consommation, d'éco-gestes et de gestion des transports

Construction & Rénovation

Vous souhaitez engager des travaux de construction ou de rénovation de l'habitat (rénovation BBC, HQE, bâtiment passif) et vous voulez en savoir plus sur les aides financières aux travaux, les techniques d'isolation thermique, l'installation d'une chaudière à bois ou d'un chauffe-eau solaire? Pour découvrir l'accompagnement technique de l'Ageden ou voir des exemples de réalisations, consultez le site, les visites virtuelles et bénéficiez de l'expérience des précédents chantiers grâce aux témoins-clefs.

L'Espace Info Energie est porté par l'AGEDEN et par l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC), réunis dans les même locaux au sein du bâtiment ESP'ACE Air Climat Energie au 14 avenue Benoît Frachon 38400 Saint-Martin-d'Hères.

https://www.ageden38.org/ tél : 04 76 23 53 50
www.alec-grenoble.org tél : 04 76 00 19 09

CCAS
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
VEUREY-VOROIZE

ENQUÊTE PUBLIQUE

Selon le Décret n° 2016-824 du 21 juin 2016, les Centres Communaux d'Actions Sociales doivent réaliser une ABS (Analyse des Besoins Sociaux).

Pour répondre à cette demande, la commune de VEUREY va prochainement distribuer avec le bulletin " Vivre à Veurey " un questionnaire à remplir si vous avez plus de 18 ans.
La version numérique est d'ors et déjà à disposition sur le site de la commune.
Cette version est à privilégier pour faciliter l'exploitation des données.
Il suffit de cliquer sur le lien et de suivre les instructions du questionnaire et de faire envoyer à la fin.
En prenant quelques instants pour répondre à nos questions, vous nous aiderez à avoir une connaissance éclairée des besoins futurs de notre Commune (école, crèche, commerces, manquements au niveau social et communal, maintien à domicile des personnes âgées, transports etc...).
Le questionnaire « papier » est à rendre à la Mairie ou si un élu habite près de chez vous, vous pouvez le glisser dans sa boîte aux lettres.

mutualp
MA MUTUELLE SANTÉ COMMUNALE

Mardi 25 octobre 2022
à la mairie
Permanence sur RDV en appelant au 06 16 27 92 28

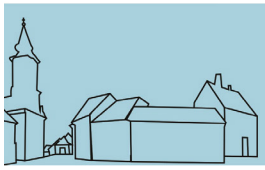

La santé de tous, un bien précieux.
Parce que nous avons tous droit à la santé !

mutualp

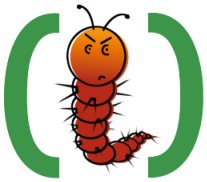

TRAITEMENT CONTRE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN

Cette chenille, recouverte de poils urticants peut occasionner des troubles de la santé, tels que des démangeaisons, œdèmes, troubles oculaires, accidents respiratoires et autres symptômes plus ou moins graves selon les individus, en particulier s'ils sont allergiques ou asthmatiques. Les enfants en bas âge sont particulièrement exposés. Les nids de chenilles dans les lieux publics, parcs et jardins sont donc une menace de santé publique. La commune va renouveler cette année encore, le traitement des pins infectés et trop grands pour un enlèvement mécanique des nids, dans les espaces communaux et chez les particuliers demandeurs. Le principe actif du traitement est bactériologique et non chimique ; c'est un bacille provoquant une maladie mortelle des chenilles après ingestion des aiguilles du pin traité ; il est donc non toxique pour les autres espèces animales, y compris les autres insectes. Le traitement aura lieu **mercredi 26 octobre après-midi** en fonction des conditions météo ; ni vent, ni pluie pour une efficacité maximum, et sera opéré à partir de la route, et/ou en accédant à l'intérieur des propriétés. Pour cela, nous vous demandons de vous inscrire en mairie **avant le 22 octobre** avec le nombre de pins à traiter et un numéro de téléphone, afin de résoudre éventuellement les conditions d'accès. Les personnes ayant bénéficié d'un traitement en 2021 sont d'ores et déjà inscrites.

A noter que la commune offre ce service aux veurois, pour un coût d'environ 15€/arbre, mais ne peut être tenue garante de sa pleine efficacité. En effet, pour diverses raisons; grande hauteur, traitement par le nord, probable accoutumance, le traitement peut être parfois moins performant.

Malgré le passage à 30km/h sur l'ensemble du village, c'est à dire jusqu'au Grand Chatelard,

nous observons toujours une vitesse élevée,
ou du moins non appropriée, sur les zones dangereuses de la route de Montaud, particulièrement sur le haut du village. Des marquages de lignes médianes ont déjà été réalisées dans les zones sinueuses et plusieurs chicanes avec priorité à la montée vont être installées aux endroits sensibles.

Dans un premier temps elles seront matérialisées assez simplement, afin d'être testées tant sur leur emplacement que sur leur efficacité, puis elles seront aménagées définitivement.

Dans l'intervalle, vous pouvez nous donner votre avis, pourvu qu'il soit constructif. car bien sûr cela ne va pas plaire à tous, mais c'est le prix à payer pour plus de sécurité.

8 RECYCLAGE

Collecte de textiles : Automne 2022

La Métropole relance l'opération de collecte de textiles dans de nombreuses communes du territoire. Elle aura lieu du 24 octobre au 4 décembre 2022. Depuis son lancement en 2018, ce sont 456 tonnes de textiles qui ont été collectées par le biais de cette opération.

Objectifs : réduire nos déchets et améliorer leur réemploi et leur recyclage

Dans le cadre de son schéma directeur des déchets 2020-2030, la Métropole s'est fixé un objectif majeur : réduire de 50% le poids des ordures ménagères collectées et en recycler les deux tiers.
Chaque année, un habitant jette 7kg de textiles en moyenne dans les poubelles métropolitaines. Le schéma directeur déchets (SDD) s'est fixé comme objectif de réduire cette quantité à 2kg/hab/an d'ici 2030.

Afin de réduire le volume de déchets textiles envoyés à l'incinération, favoriser le réemploi et vous garantir que les textiles dont vous vous séparez sont correctement réutilisés, la Métropole renouvelle une collecte des textiles en conteneurs éphémères, en complément de l'offre pérenne proposée par de nombreuses associations et dans les déchèteries métropolitaines.
Cet automne ce sont 93 conteneurs répartis dans 42 communes.

Comment participer ?
1. Triez les vêtements, linges de maison et chaussures dont vous voulez vous séparer, qu'ils soient usés, déformés, troués ou tout simplement démodés.
2. Mettez-les dans un sac et fermez-le bien.
3. Déposez le sac dans un des nombreux conteneurs éphémères à votre disposition.

Retrouvez sur la carte l'ensemble des points de collecte éphémère sur le site de grenoblealpesmetropole.fr/textile

GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE

ATTENTION

Pour cause de travaux sur le parking de l'école, le conteneur sera installé, route des Perrières à coté de celui du verre au bas du village.

9 sept. Forum des associations intercommunales

Mme le maire Pascale Rigault et Danielle Bret-Drevon présidente de la comission associations entourées de 2 élus en charge des associations nucérétaines.

Petits travaux parmis tant d'autres de nos service techniques

Installation d'un portique pour sécuriser les abords du stade

Petit réamenagement des sanitaires de l'école maternelle. Démolition d'une cloison pour agrandir l'espace et l'installation d'un second lavabo.

MEDIATHEQUE MICHEL BRUNEL
SOIREE THEATRE

"Nina et la charrette à moteur"
Avec Anne Ravanat
Mise en scène Sylvie Allard
Théâtre burlesque
Tout public à partir de 8 ans

Durée : 1/2h

Participation au chapeau

VENDREDI 14 OCTOBRE 2022 19H
Salle St Ours (2ème étage de la médiathèque)

Solo burlesque/clownesque avec effets visuels: "Nina emmène petits et grands avec passion pour revisiter de grands classiques du théâtre: Cyrano de Bergerac, le Loup et l'Agneau de La Fontaine. Mais elle avoue qu'elle se destinait en fait à danser sur la grande musique. Quelques pas de danse retrouvés et Nina se confie sur ses peines. Elle parle à cœur ouvert puis se décide à réaliser ses rêves : devenir danseuse étoiles et les atteindre"les étoiles" grâce à sa charrette à moteur et sa volonté sans faille. Ses proches s'en mêlent ... »

VOUS MAITRISEZ
L'OUTIL INFORMATIQUE ?

A la médiathèque c'est...

Pour tous, petits et grands, enfants et adultes
gratuit et sans inscription, venez et repartez quand vous voulez

Le mercredi de 17h00 à 17h45

VOUS CONNAISSEZ LES
LES RESSOURCES NUMERIQUES ?

VOUS AIMEZ LIRE ET VOUS SOUHAITEZ
VOUS INVESTIR AU SERVICE DES PUBLICS ?

VOUS AVEZ DU TEMPS ?

VOUS AIMEZ TRANSMETTRE
A DES PUBLICS ?

REJOIGNEZ L'EQUIPE BENEVOLE !!

Médiathèque Michel Brunel
4 allée du Château – 38113 Veurey-Voroize
04 76 85 54 20 – mediatheque@veurey.fr

EPGV Veurey-Voroize

Le bureau est ravi de voir l'arrivée de nouveaux adhérents
et le retour d'anciens !
Il reste encore des places; n'hésitez pas à nous rejoindre.

Voici le nouveau planning établi suite aux rajustements de la rentrée :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
matin		**marche active** 12h (Chantal)		**gym** 9h (Delphine)	**gym** 8h45 (Chantal)
après-midi			**gym pour tous** 17h (Chantal)	**pilâtes** 17h15 (Chantal)	
soirée	**gym** 18h30 (Marjorie)		**pilâtes** 18h15 (Chantal)		
soirée	**gym bien-être, stretching** 19h45 (Marjorie)				

C'EST QUOI LA GYM BIEN-ETRE, STRETCHING?

"Une séance alliant mobilité, renforcement profond, stretching (étirements) et relaxation dans un but de soulager les maux résultants des mauvaises postures du quotidien. Fitball, bâtons, ballons pailles, élastiques seront nos alliés pendant cette heure consacrée à votre bien-être. "

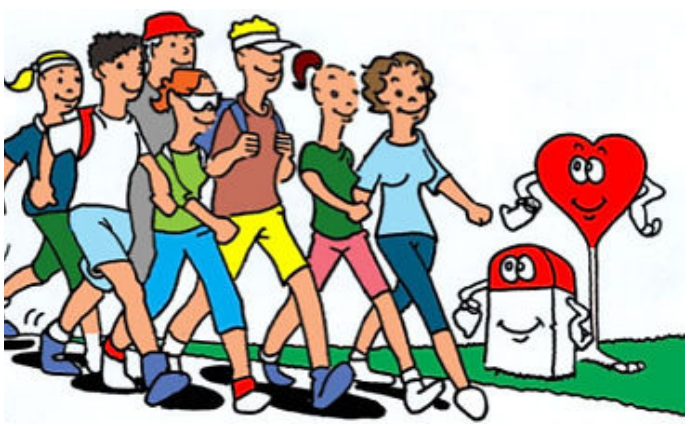

ET LA MARCHE ACTIVE ?

« Moyen de déplacement à la portée de tous, quel que soit son âge, la marche est une activité physique qui procure de nombreux bienfaits. La marche active n'est pas une randonnée. La séance se passe au stade et démarre par des exercices d'échauffement, de mobilité et d'équilibre. Elle se poursuit par de la marche dynamique où sont intégrés des exercices de renforcement musculaire, du travail en fractionné pour améliorer l'endurance et des exercices ludiques pour« se dépasser ».
On finit par des exercices de retour au calme et d'étirement.

C'est un bon moyen d'augmenter son capital santé, de prévenir les maladies cardio-vasculaires, d'évacuer le stress et de stimuler son métabolisme. »

EXPOSITION ARTS ET ARTISANAT 19 et 20 novembre 2022

A tous les artistes,
Une réunion d'information et coordination aura lieu vendredi 21 octobre à 18h30 salle Saint Ours 2ème étage espace Brunel (château médiathèque).
Nous définirons ensemble les besoins de chacun et partagerons les bonnes idées.
N'hésitez pas à nous contacter pour vous inscrire dès maintenant
culturelesloisirsveurey@gmail.com
ou 06 03 40 70 47

Edition 2021

ZOOM sur l'activité YOGA

Le yoga est un art de vivre très ancien pratiqué en Inde il y a plus de 2000 ans.

Il repose sur les éléments suivants :

- Une pratique corporelle basée sur des postures exécutées en douceur, avec la conscience du souffle et de la circulation des énergies dans le corps. Les postures peuvent être combinées entre elles de manière dynamique ou prises en statique. Cette pratique amène la santé, harmonise le corps et l'esprit, permet de développer ou d'entretenir le tonus et la souplesse physique.
- Une pratique respiratoire visant à rendre le souffle plus fin et plus léger, et qui aide à harmoniser les énergies subtiles.
- La relaxation qui permet de relâcher, d'évacuer les tensions. Elle permet de nous relier aux différentes parties de notre corps et de développer le ressenti et l'observation.
- Des gestes énergétiques reliant les doigts de la main qui mettent en relation les aires de notre cerveau et les chaînes musculaires à travers les canaux énergétiques du corps.
- La méditation qui permet d'aller à la rencontre de son véritable être intérieur, de se sentir relié et de cheminer vers l'unité corps- cœur - esprit. Notre mental agité est confronté à la souffrance, aux incertitudes, aux différentes formes de stress de la vie, et à l'angoisse existentielle.

La démarche du yoga vise à apaiser les agitations du mental, prendre conscience de nos émotions (peur, colère, joie) et nous connecter à nos besoins réels.
Par une progression graduelle dans les exercices, le yoga cherche à amener le pratiquant vers l'autonomie, l'aidant à se recentrer et se ressourcer au quotidien.
Il favorise la capacité à se concentrer, la clarté et la faculté de discernement.

Votre enseignant : Bertrand Perrier
Formation : ETY (Etude et Transmission du Yoga) : Ecole Viniyoga
Post-Formation : Denis Perret (Ecole Viniyoga Formation)

Retour sur les "Journées du Patrimoine" du 17 et 18 septembre 2022

Nous remercions les visiteurs essentiellement des jeunes Veurois, venus de manière continue à notre rencontre pour s'informer sur le patrimoine communal.
La convivialité régnait dans cette salle des fêtes notamment le samedi avec les anciens où nous avons pu évoquer l'histoire de Veurey autour d'un café.
Dix-huit thèmes ont été présentés, de l'histoire de Veurey, en passant par ses moulins, l'école, les fleurs et bien d'autres et chacun a pu questionnerles intervenants et apporter aussi des informations.
Nous avons aussi présenté nos projets, notamment celui de la réhabilitation de la Tour.
Les adhérents d' « Au pied de Ma Tour » ont réalisé toute cette exposition avec un grand plaisir et sont déjà prêts à vous proposer un autre sujet.
Rendez-vous l'année prochaine.
« Qu'on se le dise » !

Ecole des garçons en 1884

Reconstitution de tuiles romaines ou tegulae

L'ASCSM (Association sportive culturelle et sociale de Montaud)

vous présente

" ESQUISSES " pièce de Bernard FALCONNET

Vendredi 14 octobre à 20h30
salle des fêtes de Montaud

10 très courtes pièces pour deux femmes qui mettent en scène deux amies, deux sœurs, deux voisines où l'on parle de non-dits, de meurtre, de Pôle emploi, d'absurdité, d'incompréhensions, de clitoris, de poésie, de fascisme ordinaire, de règlement de compte familial.
De drôles d'instantanés en 1h10 pour 12 euros de participation aux frais .

Flore d'ici : *La Chicorée sauvage* :

(*cichorium intybus)* - Fam. Asteracées-

Photo CB – ensembleSportif-210m

38113patrimoine@gmail.com

dite aussi :
Cheveux de paysan,
Ecoubette bleue,
Yeux de chat,
Herbe à café,
Laideron,
Chicon…

Fleurs bleu vif, mais parfois blanc ou rose.

Langage des fleurs = la frugalité (se suffit de terrains pauvres)…

Légende : appelée « *gardienne des chemins* » ds les pays germaniques: une très belle princesse abandonnée de son amant, renonça au suicide pour encore le voir, si bien que Dieu ,entendant ses prières, la changea en fleur blanche au bord des chemins où passait l'ex-amant… D'autres femmes, dans le même sentiment, furent changées en fleurs bleues.

Propriétés : Connue dès l'antiquité pour ses vertus médicinales. Mentionnée dès 4.000 avant JC.
Pour Gallien, elle serait « l'amie du foie ».
Riche en sels minéraux, glucides, vitamines B, C, K, P,…elle augmenterait l'appétence, et stimulerait les sucs gastriques. Sa décoction serait diurétique.
. Avant la révolution industrielle, on plaçait une fleur blanche sous les parturientes ; et on soignait les inflammations du sein avec un suc extrait de la racine..
. Comme les autres asteracées, la plante contient de l'inuline (un glucide) qui facilite l'assimilation du fer par l'organisme.

Cuisine : . En 1600 elle est citée dans une chronique de Padoue comme « **café prussien** » ; cultivée en Hollande vers 1690, elle apparaît en France au XVIII°. Le Paris de 1770 en était très friand. Elle est encore très utilisée dans le Nord- Pas de Calais en substitut ou complément du café.. . Cultivée, elle se récolte en automne, et ses racines mises en séchoir. .
. **Les villages** de Vieille Eglise, St Folquin, Nouvelle-Eglise, & St Omer-Capelle (Pas de Calais) **fêtent** chaque année cette production. Il existe un **musée** de la chicorée depuis 1998 à Orchies (Nord) .

Projet de PPRI du Drac aval

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE
DE L'ISÈRE

L'enquête se tiendra du 17 octobre 9h00 au 25 novembre 2022 à 17h00 inclus.

Le dossier d'enquête peut être consulté par le public pendant toute la durée de l'enquête :
- sur le site internet dédié à l'adresse: https://www.registredemat.fr/ppri-drac
- sur support papier en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture au public

Vous pourrez formuler vos observations et propositions pendant toute la durée de l'enquête publique :
- sur le registre dématérialisé à l'adresse internet : https://www.registredemat.fr/ppri-drac
- sur les registres papiers présents à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture au public

Les membres de la commission d'enquête se tiendront à votre disposition pour recevoir les observations concernant le projet de PPRI du Drac aval le **samedi 19 novembre de 8h30 à 12h00 en mairie.**

D'autres permanences sont prévues dans les mairies concernées : Champagnier, Champ-sur-Drac, Claix, Echirolles, Eybens, Fontaine, Grenoble, Pont-de-Claix, Noyarey, Saint-Georges-de-Commiers, Saint-Martin-d'Hères, Sassenage, Seyssinet-Pariset, Seyssins, Varces-Allières-et-Risset, Vif.

EXPRESSION POLITIQUE

MAJORITÉ MUNICIPALE
VEUREY ENSEMBLE ET EN TRANSITION

Alors que nous recevons notre taxe foncière, nous avons souhaité revenir sur l'importance de notre zone d'activité qui fait de Veurey- Voroize une commune atypique avec plus d'emplois (environ 2000) que d'habitants.
La fiscalité des entreprises, taxe foncière et ancienne taxe professionnelle, reversée par la Métropole représente environ 70% de nos recettes fiscales.
C'est ce qui nous permet d'avoir un haut niveau de services pour une petite commune et des capacités d'autofinancement intéressantes même si la situation économique nous impacte également.
Ce n'est pas un hasard, c'est le résultat d'une volonté et d'un choix politique des Maires et des élus depuis les années 1960-1970.
Il reste aujourd'hui peu de surfaces commercialisables: un hectare à côté de Lynred, société en plein développement sur les terrains de la SICN et le site de Syntertech de 10 ha qui va enfin être mis à la commercialisation après avoir été vendu à un promoteur privé.
De belles entreprises vont encore s'installer avec des emplois (entre 400 et 500) et des revenus supplémentaires.
Notre majorité en collaboration étroite avec la Métropole, qui a la compétence économique, porte cette même volonté politique que nos prédécesseurs.

OPPOSITION MUNICIPALE
VEUREY C'EST VOUS

Une rentrée pour tous avec une école rénovée, chaleureuse et fonctionnelle. Les travaux continuent avec la mise en place d'un City parc pour les cours d'EPS. Cependant, nous avons reçu de la part des riverains environnants un retour inquiet quant aux heures d'ouverture de ce lieu hors période scolaire, et des craintes de nouvelles nuisances et dégradations. Nous resterons attentifs avec nos collègues de la majorité à ces différentes inquiétudes afin que tout le monde y trouve son compte dans le respect mutuel. Certainement l'occasion pour le groupe d'opposition et de la majorité de discuter d'un réaménagement au niveau du stade de football ou autre lieu et pourquoi pas d'ouvrir avec nos jeunes et adultes une discussion afin de connaître leurs attentes et idées éventuelles.
Voilà un sujet parmi tant d'autres que nous porterons en partage et débat avec nos collègues de la majorité en lien étroit avec notre Maire.
Prenez soin de vous et des vôtres.

ESPACE DE SANTÉ
2 allée de la Poste

Médecins généralistes:
Consultations sur RDV tous les jours et samedi matin si urgences.
RDV au **04 76 53 95 29**
Dr LANCON Marie :
consultations tous les jours sauf le jeudi
Dr PARMENTIER Christophe :
consultations tous les jours sauf le mardi
Dr PAUTHIER Laurent :
consultations tous les jours sauf le mercredi

Cabinet d'infirmières diplômées d'état
ZUANON Bénédicte : **06 01 45 69 54**
LAVERRIERE Laurence : **06 14 01 45 80**
DACMINE Nadia **: 06 70 46 60 18**

Pédicure - Podologue
BARON Harmony :
Ouvert tous les jours et sur RDV.
Visite à domicile possible.
RDV au : **04 76 43 88 09 ou 06 07 6786 57**

Orthophoniste
SONZOGNI Anaïs :
uniquement sur rdv au : **07 69 67 85 22.**
les lundis, mercredis et vendredis,
Pas de domicile.

Psychologue clinicienne
DELEPELAIRE Marianne
Consultations sur rendez-vous au
07 83 38 10 01

Diététicienne Nutritionniste Diplômée d'Etat
GENON CATALOT Julie
Consultations sur rendez-vous au
07 88 27 24 67

Panneau Pocket
L'INFORMATION DE LA MAIRIE EN DIRECT SUR VOTRE PORTABLE

SIMPLE ET GRATUIT
pas de compte à créer :
100% anonyme
télécharger l'application sur Appstore, Playstore ou AppGallery

Impression : **Press Vercors Imprimerie** 38160 St Sauveur
Imprimé sur papier 100% recyclé

MAIRIE

Horaires au public
> Lundi : **15h00 - 17h00**
> Mardi **: 8h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00**
> Mercredi **: 13h30 - 17h00**
> Jeudi **: 8h00 - 12h00 / 13h30 - 18h00**
> Vendredi **: 13h30 - 17h00**
> Samedi **: 8h00 - 12h00**

Nous joindre
> Tél **: 04.76.85.16.80**
> Mail **: mairie@veurey.fr**
> Web **: www.veurey-voroize.fr**
> Facebook : commune de veurey-voroize
> CCAS **: ccasveureyvoroize@orange.fr**

> Permanences Architecte Conseil
1er vendredi du mois de 13h30 à 17h00
Prendre RDV auprès du secrétariat

> Permanences Avocat Conseil
1er mercredi du mois de 14h30 à 16h30
Prendre RDV auprès du secrétariat

> Permanences Mutualp
sur RDV auprès de Mr Falconnet
au 06.16.24.92.28
Mail : mutualp-communales@mutualp.fr

URGENCES

- Gendarmerie de Sassenage : 04.76.27.42.17
- Police & Gendarmerie : 17
- Pompiers - centre de secours : 18 ou 112 depuis un portable
- SAMU : 15 ou 112 depuis un portable **ou 114 par FAX ou SMS** pour les personnes ayant du mal à entendre ou à parler
- Centre anti-poison : 04.72.11.69.11
- Pharmacie de secteur :

Pharmacie Polossat, 87 rue du Maupas à Noyarey.
Tél : **04.76.53.91.15**
Pharmacies de garde affichage sur la vitrine de la pharmacie ou au 3915.

Lundi **: 10h00- 13h00 / 16h00 - 19h30**
Mardi, jeudi, et vendredi **7h30 - 13h00 / 16h00 - 19h30**
Mercredi **: 7h30 - 13h00 / fermé après-midi**
Samedi et dimanche : **7h30 - 12h30 / fermé après-midi**

Le Relais Postal:

Fonctionne tous les jours de la semaine , de l'ouverture du magasin jusqu'à 10H45 et de 16H à 19H30. Sauf les après midi fermés (mercredi, samedi et dimanche). le RPC fonctionne également le weekend, sans restriction.